

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

Épreuve orale à option

Mme Aline ESTEVES / M. Jean TRINQUIER

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 lignes à traduire et à commenter

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas
Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni.

26 candidats ont choisi cette année de passer l'épreuve d'option de traduction et commentaire d'un texte latin, qui est associée à l'interrogation d'histoire ancienne. C'est 3 de plus que l'année dernière, qui avait vu une forte hausse. La moyenne est en baisse à 11,12 (12,22 en 2014). Compte tenu du nombre relativement faible de candidats, cette baisse n'est que peu significative. Elle s'explique surtout par le nombre plus faible que l'année dernière de notes supérieures ou égales à 14. Les candidats ont eu du mal, d'une part, à exceller dans les deux parties de l'épreuve ; l'épreuve de latin, d'autre part, n'a pas donné lieu cette année à des prestations brillantes de bout en bout. Le jury tient cependant à saluer la bonne tenue de la grande majorité des oraux d'option, peut-être d'un niveau plus homogène que d'autres années. La quasi-totalité des candidats se sont manifestement préparés avec le plus grand sérieux et ont su faire preuve de solides connaissances en latin comme de vraies capacités d'analyse littéraire. Il est trop tôt pour dire s'il s'agit là d'un effet de l'augmentation du coefficient de l'épreuve. Rares ont été en revanche les candidats handicapés par une maîtrise manifestement insuffisante du latin. Le revers de cette solidité d'ensemble a été un certain manque d'audace dans les commentaires, trop souvent convenus. Le jury a cependant eu la satisfaction d'écouter quelques commentaires d'excellente facture, sachant non seulement déceler, par exemple, le modèle odysseéen d'Ulysse et de Calypso dans la scène de confrontation entre Circé et Picus, au chant XIV des *Métamorphoses* d'Ovide, mais encore tirer le meilleur parti de ce rapprochement.

Comme l'épreuve d'option est identique dans ses grandes lignes et dans son déroulement à celle du tronc commun, le jury invite les candidats à se reporter au rapport détaillé de cette dernière épreuve. Seules les différences seront ici brièvement soulignées. Outre un niveau d'exigence plus élevé, la principale différence réside dans le fait que les textes soumis aux candidats ne s'inscrivent dans aucune thématique prédéfinie. C'est dire que les candidats doivent posséder une certaine culture générale relative à l'Antiquité, aucun domaine particulier n'étant circonscrit à l'avance par un programme. Cette culture générale s'acquiert non seulement en cours, mais aussi au fil des lectures, dans le texte original comme en traduction, que les candidats doivent effectuer ; ils doivent également savoir mobiliser à bon escient leurs connaissances historiques, les deux parties de l'épreuve ne constituant pas deux continents séparés.

Auteurs proposés cette année :

Catulle, César (*Guerre des Gaules*), Cicéron (*Seconde action contre Verrès IV ; Pour le poète Archias ; Sur l'amitié*), Horace (*Satires*), Juvénal, Lucain, Lucrèce, Martial, Ovide (*Amours, Art d'aimer, Métamorphoses*), Pétrone (*Satiricon*), Salluste (*Conjuration de Catilina ; Guerre de Jugurtha*), Sénèque (*Sur la colère ; Questions naturelles*), Tacite (*Annales*), Virgile (*Énéide*)